



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 10 novembre 2016

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 2.1, 1.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15, 3.16, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h35.

**Étaient présents :** **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.3) **Avanne-Aveney :** M. Alain PARIS **Besançon :** M. Julien ACARD, M. Éric ALAUZET (à partir du 1.1.3), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN (à partir du 6.2), M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT (à partir du 1.1.1), Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD (à partir du 1.1.2), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'au 3.10), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN (à partir du 1.1.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (à partir du 1.1.1), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 3.2), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir du 1.1.2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 1.1.3), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.3), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Beure :** M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.3) **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Braillans :** M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.3) **Busy :** M. Alain FELICE **Chalèze :** M. Gilbert PACAUD **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du 0.4) **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON (à partir du 0.4) **Chaucenne :** M. Jean-Luc GUILLAUME (suppléante de M. Bernard VOUGNON) **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISON (à partir du 1.1.3) **Dannemarie-sur-Crête :** M. Gérard GALLIOT **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN (à partir du 7.1) **Fontain :** Mme Martine DONEY **François :** Mme Françoise GILLET (suppléante de M. Claude PREIONI) **Grandfontaine :** M. François LOPEZ **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **Mamirolle :** M. Daniel HUOT (à partir du 7.1) **Marchaux :** M. Patrick CORNE (à partir du 1.1.3) **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT **Montfaucon :** Mme Corinne PETER (suppléante de Pierre CONTOZ) **Montferrand-le-Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.3) **Nancray :** Mme Annette GIRARDCLOS (suppléante de M. Vincent FIETIER) **Novillars :** Mme Aurore HERNANDEZ (suppléante de M. Philippe BELUCHE) (à partir du 1.1.3 et jusqu'au 3.12) **Osselle-Routelle :** M. Daniel CUCHE **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER (jusqu'au 7.4) **Saône :** M. Yoran DELARUE **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1) **Thise :** M. Alain LORIGUET **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 0.4) **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire :** M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD **Vorges-les-Pins :** Mme Julie BAVEREL

**Étaient absents :** **Besançon :** Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Michel OMOURI **Champoux :** M. Philippe COURTOT **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET **Gennes :** Mme Thérèse ROBERT **La Vèze :** Mme Catherine CUINET **Larnod :** M. Hugues TRUDET **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Les Auxons :** M. Serge RUTKOWSKI **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Pouilly-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Pugy :** M. Frank LAIDIE **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET **Osselle-Routelle :** M. Laurent LOLLIOU

**Secrétaire de séance :** M. Marcel FELT

#### **Procurations de vote :**

**Mandants :** E. ALAUZET (jusqu'au 1.1.2), T. BIZE, C. COMTE-DELEUZE, Y.M. DAHOUI, M. EL YASSA, M. LEMERCIER, T. MORTON (jusqu'au 3.1), Y. POUJET (jusqu'au 1.1.1), R. REBRAB (jusqu'au 1.1.2), S. RUTKOWSKI, D. PARIS, J.M. BOUSSET, M. LETHIER

**Mandataires :** A. VIGNOT (jusqu'au 1.1.2), E. MAILLOT, P. GONON, D. DARD, N. BODIN, D. POISSENOT, M. LOYAT (jusqu'au 3.1), P. CURIE (jusqu'au 1.1.1), K. ROCHDI (jusqu'au 1.1.2), M. FELT, F. GILLET, F. GALLIOU, F. LOPEZ

#### **Délibération n°2016/003433**

#### **Rapport n°8.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de la délégation du Bureau**

## Etat des décisions du Bureau dans le cadre de la délégation du Bureau

**Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président**

**Commission : Questions diverses**

### Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

**Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 5 septembre 2016 a pris les décisions suivantes.**

### Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

#### Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation des procès-verbaux des Bureau du 09/06/16 et 07/07/16

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance,
- a invité les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé Madame Martine DONEY comme secrétaire de séance,
- a approuvé les procès-verbaux des séances de Bureau du 09/06/16 et 07/07/16.

### Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

#### **Finances**

##### Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (septembre 2016)

*Mme K. ROCHDI et MM. B. GAVIGNET(2) et R. STEPOURJINE(2), conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur les demandes de garanties d'emprunt déposées en matière d'habitat par NEOLIA et Grand Besançon Habitat pour un montant total de 817 527,50 €,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

#### Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la CAGB, la Ville de Besançon et la SPL Territoire 25

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la constitution du groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Ville de Besançon et la SPL Territoire 25,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cette convention constitutive de groupement de commandes.

### Salon du livre 2016 - Convention de partenariat avec les libraires bisontins

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la convention de partenariat avec les libraires bisontins pour le Salon du livre 2016,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

### **Ressources humaines**

#### Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (SYBERT - TIC)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de responsable d'exploitation de l'Installation Tri Massification (ITM) au sein du pôle industriel du SYBERT à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de concepteur développeur - e-Administration à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

### Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

#### Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de labellisation à Dannemarie-sur-Crête et Chemaudin

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement à Dannemarie-sur-Crête, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement à Chemaudin, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €.

#### Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

*M. P. CONTOZ, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- la demande de subvention de M. et Mme FOURNIER correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €,
- la demande de subvention de Mme PERCHET correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €.

#### Programmation des agréments PLS 2016 « logements ordinaires »

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la validation des demandes d'agréments PLS « logements ordinaires » de l'association FEDEVIE et de Monsieur Samuel BERTIN,
- s'est prononcé favorablement sur la demande d'agréments PLS « logements ordinaires » de la commune d'Amagney, dans le cadre de la programmation complémentaire de l'année 2016 et sous réserve d'un abondement de la dotation PLS initiale par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement,
- s'est prononcé favorablement sur la demande d'agréments PLS « logements en structure collective » de la SCI CHAZAL INVEST (structure portant la construction du projet d'extension), dans le cadre de la programmation complémentaire de l'année 2016 et sous réserve d'un abondement de la dotation PLS initiale par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les décisions d'agrément correspondantes.

Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositif AAPEL) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur les 9 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 56 340 €.

Contrat de Ville - 2<sup>ème</sup> programmation Appel à projets 2016 (subventions inférieures ou égales à 10 000 €)

MM. J.L. FOUSSERET et A. POULIN, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- a pris connaissance de la 2<sup>ème</sup> programmation de l'appel à projets 2016 du Contrat de Ville du Grand Besançon,
- s'est prononcé favorablement sur l'attribution, dans ce cadre, de 33 subventions pour un montant total de 86 010 €, réparties comme suit :
  - au titre de l'accès à l'emploi, insertion et accès à la formation :
    - 2 000 € à La Roue de secours,
    - 7 000 € au Comité de quartier de Rosemont / St-Ferjeux,
    - 1 000 € à la Ville de Besançon (Maison de quartier Planoise),
    - 1 660 € à la MJC Besançon Clairs-Soleils,
  - au titre du Volet Accès aux droits sociaux :
    - 500 € aux Amis d'AC,
  - au titre du Volet Culture et Expression artistique :
    - 1 000 € au CAEM,
  - au titre du Volet Education / Parentalité / Jeunesse :
    - 6 600 € à l'association PARI,
    - 600 € à la MJC Orchamps Palente,
  - au titre du Volet Logement, Habitat, Cadre de vie et Mobilité :
    - 2 000 € à la Ville de Besançon (Maison de quartier Planoise),
    - 8 000 € à la CLCV,
  - au titre du Volet Lutte contre les Discriminations et Egalité femmes / hommes :
    - 1 000 € à la Compagnie Boutique du Conte,
    - 1 000 € au CRIJ,
    - 3 000 € à l'ASEP,
    - 4 000 € à la Ville de Besançon (pour ses 4 centres sociaux municipaux) pour les ASL,
  - au titre du Volet Participation des habitants et Lien social :
    - 3 000 € à Tambour Battant,
    - 1 000 € à Vivons Ensemble,
    - 1 000 € à Semons en famille,
    - 1 500 € au Comité de quartier de Rosemont / St-Ferjeux,
    - 800 € à Miroirs de femmes - Reflets sur le monde,
    - 1 000 € à l'Association Brulard Ensemble,
    - 1 000 € à l'Association des Femmes des 408,
    - 3 000 € à l'ASEP,
  - au titre du Volet Santé et accès aux soins :
    - 1 000 € à l'ANPAA 25,
  - au titre du Volet Sport :
    - 500 € à l'AS du Quartier de Planoise (ASQP)
    - 350 € à Balise 25,
    - 1 500 € au Dojo Franc-comtois,
  - au titre du Volet Valeurs de la République :
    - 10 000 € à la Ville de Besançon (Pole Culture et Tourisme),
    - 1 500 € au Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté
    - 6 500 € à la Ligue de l'Enseignement

- a autorisé Monsieur le Président à signer la convention à établir et à intervenir avec la Ligue de l'Enseignement permettant la mise en œuvre de cette 2<sup>ème</sup> programmation 2016 du Contrat de Ville du Grand Besançon.

#### Subvention à l'Association Franc-Comtoise Gens du Voyage - Gadje

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 €, au titre de l'année 2016, à l'association Gadje pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil.

### **Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations**

#### Information sur l'avancement des travaux du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté

A l'unanimité, le Bureau a pris connaissance de l'avancement des travaux du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté.

### **Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

#### Soutien financier du Grand Besançon à l'Association Culture Action

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur la participation financière du Grand Besançon aux actions de Culture Action pour un montant forfaitaire de 800 € par porteur de projet originaire du Grand Besançon accompagné par Culture Action et ce dans la limite de 4 000 €, soit 5 porteurs de projet.

#### FIE - Aide au loyer à JANA HENKRICHOVA

A l'unanimité, le Bureau :

- a attribué à JANA HENKRICHOVA une aide de 2 700 € pour réaliser son projet d'implantation à Besançon (rue Battant), sous réserve du maintien sur site par l'entreprise pendant 3 ans de l'activité ainsi aidée à compter de son installation,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

#### Enseignement supérieur - Subvention à l'association Besançon et ses Associations Fédérées (BAF) - Rentrée étudiante

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'association Besançon et ses Associations Fédérées (BAF) à hauteur de 1 000 € pour l'organisation des animations et concerts qui se dérouleront la soirée du jeudi 22 septembre, à la Gare d'Eau à Besançon.

#### Soutien exceptionnel à l'organisation du Gala 2016 de l'ENSMM

*Mme K. ROCHDI et MM. JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association GALA DE L'ENSMM.

#### Semaine de l'Architecture et du Patrimoine - Soutien du Grand Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 7 000 € à l'école d'architecture de Nancy pour l'organisation de cet événement,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

#### Enseignement supérieur et Recherche Subventions UFC - Manifestations scientifiques

*Mme F. PRESSE et MM. JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution de subventions à l'Université de Franche-Comté :

- 1 000 € pour l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs le 30 septembre 2016,
- 4 000 € pour l'organisation de la Fête de la science du 13 au 16 octobre 2016.

Enseignement supérieur et Recherche Subvention UFC - Guides étudiants

Mme F. PRESSE et MM. J.L. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 € à l'Université de Franche-Comté pour la réalisation de ces 2 supports de communication.

Pôle de Gériatologie Interrégional (PGI) Bourgogne - Franche-Comté - Subvention 2016

M. J.L. FOUSSERET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 10 000 € au Pôle de Gériatologie Interrégional Bourgogne Franche-Comté,
- a autorisé Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Etude du potentiel de reconversion et de commercialisation de locaux d'activités avec la SPL Territoire 25

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

Julienne Javel - Soutien 2016 à l'action « 30 000 paniers solidaires » des Jardins de Cocagne

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur le soutien financier du Grand Besançon à l'association JULIENNE JAVEL à hauteur de 1 650 €.

**Commission n°04 : Développement durable**

Campagne AlimenTerre 2016 - Attribution d'une subvention à l'association RéciDev

A l'unanimité, le Bureau :

- a pris connaissance du déroulement de la campagne AlimenTerre 2016,
- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 180 € à l'association RéCiDev pour la réalisation de cette opération.

**Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture du Doubs

Reçu le 18 NOV. 2016



Contrôle de légalité